

## Enquête publique révision de PLU de saint-Philibert

Renaud Cambournac <renaud.cambournac@gmail.com>

samedi 25 août 2018 à 11:16 réception

À : enquetepublique.stphilibert@orange.fr

---

Madame la Présidente de la Commission d'Enquête Publique ,

Propriétaire résident voisin du Multipôle de Port Dun , je souhaite soumettre à votre appréciation quelques remarques sur le projet de révision du PLU :

Multipôle et Port à sec : il va de soi que des dispositions d'urbanisme visant au développement des activités "artisanales , industrielles, commerciales et tertiaires , notamment celles INCOMPATIBLES avec le voisinage des zones d'habitat" , sont totalement inacceptables , sachant l'environnement résidentiel existant préalablement à l'implantation de cette zone .

Je souhaite que cette mention soit supprimée purement et simplement et tout doit être fait pour limiter les nuisances de ces installations débordant , comme tout le monde le sait, largement le cadre des autorisations initiales d'implantation .

Des installations fixes de lutte contre l'incendie en rapport avec le risque inhérent à ces installations devraient être prescrites .

Densification de l'urbanisation : c'est une bonne chose que de limiter les surfaces à urbaniser pour l'habitat , mais il me semble souhaitable de rester dans la mesure en limitant au nord de la Rue des Presses la Zone Uab et ses dispositions constructives d'une part et en autorisant des construction en R+2 + combles à 10 mètres et non 12 mètres de hauteur , et ensuite en limitant à 8.5 mètres la hauteur des constructions et à 50 % le CES en zone Uab au sud de la Rue des Presses .

Aussi les voiries de desserte des zones à densifier doivent-elles être dimensionnées en conséquence , ce qui n'est pas envisagé dans le projet en l'état : chaussées trop étroites , stationnement en long avec potelets incitant les conducteurs à empiéter sur la chaussée empêchant le croisement des véhicules ...

OAP paysagères - sécurisation des chemins : prévoir un dispositif pour sécuriser la traversée de la RD 781 par le chemin creux vers Crac'h , du type par exemple îlot central pour traverser en deux temps en cas de fort trafic .

Aussi une liaison "douce" de Kerambel vers la zone commerciale de la Trinitaine serait appréciée .

J'observe par ailleurs avec regret que la haie de végétaux figurant sur le plan 5-2 Règlement graphique du Bourg en zone Ulp devant le Mutipôle et définie comme étant "à protéger "a été supprimée il y a quelques mois .

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agrée , Madame la Présidente , l'expression de mes sentiments distingués .

Renaud Cambournac  
Port Dun  
31 rue de l'Océan  
56470 Saint-Philibert